

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de **la séance extraordinaire du Conseil** tenue à 18 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100 rue Charbonneau, le lundi, 5 novembre 2018.

SONT PRÉSENTS :	Le maire	Eric Westram
	Les conseillers	Marie-Hélène Fortin Melissa Monk René Villeneuve Hélène Akzam Philip Panet-Raymond
EST ABSENTE :	La conseillère	Stéphanie Nantel
ÉGALEMENT PRÉSENTS:	L'assistante-greffière	Francine Bélanger
	Le directeur général	Guy Benedetti

**À 18 h, Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.**

**1 DIRECTION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES / COMMUNICATIONS**

**2018-11-369**

**1.1 SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE ROSEMÈRE, LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4756 ET L'EMPLOYÉ NUMÉRO 1040**

CONSIDÉRANT que l'employé numéro 1040 et la Ville de Rosemère souhaitent régler à l'amiable tout litige ainsi que toute réclamation à quel que titre que ce soit que l'employé numéro 1040 a, avait ou pourrait avoir, suite à son emploi auprès de la Ville ou suite à sa fin d'emploi ;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère Hélène Akzam, appuyée par la conseillère Melissa Monk, il est

RÉSOLU d'autoriser le directeur général de la Ville de Rosemère à signer une entente de fin d'emploi avec l'employé numéro 1040 et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4756.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2018-11-370**

**1.2 EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE DES SERVICES JURIDIQUES ET GREFFIÈRE**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de directrice des Services juridiques et greffière, la Ville doit procéder à l'embauche d'une candidate pour combler ledit poste;

CONSIDÉRANT les recommandations de Mme Isabelle Rivest, directrice du service des Ressources humaines, en date du 31 octobre 2018;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère Hélène Akzam, appuyée par le conseiller René Villeneuve, il est

RÉSOLU de procéder à l'embauche de Mme Caroline Nadeau au poste de directrice des Services juridiques et greffière, selon les conditions établies à la Politique des conditions de travail des cadres et du personnel administratif non-syndiqué et de l'entente intervenue entre Mme Caroline Nadeau et la Ville de Rosemère, avec une période de probation d'un (1) an et ce, à compter du 26 novembre 2018, sous la classe 6, échelon 8 de l'échelle salariale des cadres et du personnel administratif non syndiqué de la Ville de Rosemère incluant bénéfiques et avantages sociaux. Code budgétaire : 02 132 00 141

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## **2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

## **3 CLÔTURE**

### **2018-11-371**

Sur proposition du conseiller René Villeneuve, appuyée par la conseillère Hélène Akzam, la séance est levée à 18 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram  
Maire

Francine Bélanger  
Assistante-greffière